

2.10 Néerlandais 2

SOB2010 - NBDN_

Domaine : **Information et communication** Grade académique : **Bachelier : bibliothécaire-documentaliste - Namur**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 2		VOLUME HORAIRE 24 h	
PRÉREQUIS SOB1009-NBDN		CO-REQUIS Aucun	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Barbara LEBOUTTE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Barbara LEBOUTTE

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Bibliothécaire - Documentaliste	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

À définir

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

- AA 1 : Expliquer, indexer et résumer des articles plus complexes dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques.
- AA 2 : S'exprimer oralement dans les différentes situations proposées en rapport avec les thèmes du cours et justifier son point de vue.
- AA 3 : Structurer et rédiger un texte en rapport avec les thèmes du cours et justifier son point de vue.
- AA 4 : Utiliser le vocabulaire spécifique et la grammaire de base nécessaires aux activités du cours.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Etablir une communication professionnelle

- S'exprimer et se faire comprendre, dans différents environnements professionnels.
- Comprendre et utiliser au minimum deux langues étrangères, dont le néerlandais.

Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Développer sa culture générale.

Organiser l'information

- Identifier et décrire le contenu d'une ressource documentaire, sur base d'un modèle logique, pour en faciliter la recherche, par l'indexation et l'élaboration de résumés documentaires.

CONTENU

Contenu consultable sur Moodle (syllabus, présentations et ressources diverses)

SOURCES ET RÉFÉRENCES

À définir

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ABDN2010-A210Z — Néerlandais 2	À définir

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ABDN2010-A210Z — Néerlandais 2	24 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ABDN2010-A210Z — Néerlandais 2	À définir

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

- Exposés multimédias
- Discussions et tables de conversation
- Visite obligatoire si organisable (préparation, réalisation et exploitation)
- Mise à niveau personnelle dans les domaines non maîtrisés

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Examen écrit : 40% de la note finale

Examen oral : 60% de la note finale

Moyenne géométrique pondérée appliquée

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
ABDN2010-A210Z	Les AA 1, 3 et 4 feront l'objet d'un examen écrit individuel au terme du Q2. L'AA 2 fera l'objet d'un examen oral individuel. <i>Si l'étudiant est absent lors de la visite obligatoire, il devra s'organiser pour aller visiter l'endroit par lui-même pour la seconde session.</i> Les étudiant·es représenteront uniquement les acquis d'apprentissage non encore validés.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.